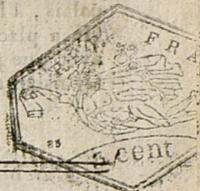


LE PUBLICISTE.

QUINTIDI 5 Floréal, an VII.



Incendie de huit cent maisons du faubourg de Pera, à Constantinople. — Proclamation de la Porte Ottomane aux généraux, officiers et soldats de l'armée française en Egypte. — Apparition d'une escadre combinée sur les côtes du ci-devant royaume de Naples. — Mesures prises pour repousser son invasion. — Combat entre les troupes françaises et autrichiennes sur la rive droite du Rhin, Nouvelles diverses.

TURQUIE.

Constantinople, le 26 ventôse.

Le faubourg de Pera, qui est, comme l'on sait, habité par les ambassadeurs et les francs, vient d'être le théâtre d'une catastrophe terrible. Le 25 de ce mois, à midi, le feu prit à un four situé dans le centre de la ville, et à l'instant il se propagea des deux côtés de la rue avec une rapidité incroyable; le vent souffla au nord avec violence, et varioit, tantôt à l'est, tantôt à l'ouest; de sorte que le feu s'étendit de tous côtés. Les secours apportés par les Turcs ont été lents et distribués avec peu d'intelligence; aussi, dans l'espace de 12 heures, plus de 800 maisons ont été la proie des flammes. De ce nombre sont les palais d'Angleterre, d'Espagne & d'Allemagne. La confiance placée dans un magasin à feu de ce dernier, a été la cause de la ruine de plus de 300 individus qui y avoient renfermé leurs objets les plus précieux; le feu y ayant pénétré, tout a été réduit en cendres: l'internonce impérial a perdu plus de 100 mille florins, et toutes les personnes attachées à sa mission, sont ruinées.

La Porte, désespérant de la réussite de ses projets contre l'Egypte, met en usage un autre moyen qui certainement operera encore moins que les autres; c'est une proclamation aux généraux, officiers & soldats de l'armée française. Il est arde de reconnoître à la teneur de cette piece, qu'elle est de fabrique anglaise. La voici:

Proclamation adressée par le ministere de la Porte aux généraux, officiers et soldats de l'armée française en Egypte.

« Sans aucun respect pour le droit des gens, on vous a induit en erreur, & on vous a envoyé, contre toutes les loix de la guerre, en Egypte, dans un pays qui est soumis à la domination de la sublime Porte, en vous faisant accroire que la Porte elle-même avoit donné son consentement à l'invasion de son propre territoire. Pouvez-vous douter qu'en vous envoyant dans cette contrée éloignée, on ait eu un autre but que de vous exiler de la France, de vous précipiter dans un abîme de danger et de vous exposer tous à la mort. Non, n'en doutez nullement.

» Mais l'Egypte doit être délivrée d'une invasion aussi injuste; des armées innombrables marchent dans ce moment, & des flottes nombreuses couvrent déjà la mer. Ceux qui voudroient se soustraire au danger qui les menace, doivent aussi-tôt faire connoître leurs intentions aux commandans des troupes de terre & de mer des puissances alliées. Ils peuvent être assurés qu'on les conduira aux lieux où ils desireront se rendre. Il leur sera aussi délivré des passeports, afin de n'être pas inquiétés pen-

dant leur route par des escadres des alliés ou par les corsaires. Qu'ils se hâtent donc de profiter de ces dispositions bienveillantes de la Porte, & qu'ils la regardent comme une occasion favorable de se retirer du précipice où ils ont été jettés.

» Donné à Constantinople, le 11 de la lune de Ramazan, l'an de l'égire 1213 (28 pluviôse) ».

I T A L I E.

Extrait d'une lettre particuliere de Naples, du 14 germinal.

La présence de l'ennemi a fait contremander le camp qu'on formoit à Acerra. On a pensé qu'il n'étoit pas prudent de concentrer les troupes sur un seul point, au moment où une grande partie de la côte paroissoit menacée.

Hier, dans la matinée, quatorze bâtimens de guerre se sont montrés à la pointe du promontoire de Mizene. Une frégate s'est détachée de l'escadre pour venir reconnoître le golfe de Ponzoles; mais le fort de Baya l'a bientôt contrainte à regagner le large.

Vers les deux heures de l'après-midi, notre frégate a reparu devant le golfe de Naples, à la hauteur de l'Isle Caprée. Aussitôt on a mis en mer les chaloupes canonnières & les bombardiers qui, depuis quelques jours, étoient prêts dans ce port. L'escadre s'est tenue éloignée. Les chaloupes sont restées en mer pendant la nuit. Les diverses batteries établies sur la côte étoient servies de maniere à repousser l'audace de l'ennemi, en cas d'attaque. On a reconnu que c'étoit l'escadre combinée des anglais, des russes & des portugais.

La Calabre est toujours le théâtre d'une guerre intestine. Une colonne mobile doit partir le 20 de ce mois pour aller forcer les rebelles à rentrer dans le devoir.

Le général Macdonald a pris un arrêté portant que la commune de Benevent & tout son territoire resteront sous les loix de la république française jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné.

La colonne mobile sous les ordres du général Watrin, a taillé en pieces les révoltés de la Campanie. Les villes de Troïla & de Castel-Porto, qui servoient de repaire aux brigands, ont été réduites en cendres: un grand nombre des habitans a été passé au fil de l'épée.

La communication entre Rome & Naples a été rétablie; mais le passage de Capoue à Terracine est toujours dangereux.

Sienna, le 10 germinal.

Aujourd'hui, à huit heures du matin, un corps de troupes

françaises a fait son entrée dans nos murs, & a occupé le palais, l'hôtel-de-ville & tous les établissemens publics. On a placé des gardes à la maison Segardi. Tout s'est passé avec une parfaite tranquillité. La troupe & les habitans fraternisent ensemble.

R U S S I E.

Pétersbourg, le 6 germinal.

L'archiduc palatin de Hongrie est reparti le 30 ventose pour Vienne, après avoir reçu & donné des présens magnifiques. Le prince Constantin n'est parti que le 2 germinal pour la même ville, d'où il se rendra incontinent à l'armée d'Italie. La princesse, son épouse, s'est mise en route le lendemain pour Cobourg, où se trouve sa famille. Elle repartira de cette ville pour Carlstad.

A U T R I C H E.

Vienne, le 20 germinal.

On attend ici, sous peu, l'archiduc palatin, de retour de Pétersbourg. Après un séjour de quelques jours il partira pour l'Italie; son équipage de campagne est déjà prêt. L'empereur le nommera feld-maréchal. L'armée de l'archiduc va être renforcée; & au lieu du corps de Starray, qui a joint l'armée, il sera placé sur la frontière de la Bohême, un autre corps de 30 mille hommes.

Les lettres de Pétersbourg renferment la nouvelle que Paul I^{er}. viendra ici dans le mois de messidor, pour aller visiter avec l'empereur, les armées d'Italie et du Rhin.

Le grand duc de Toscane est attendu ici vers la fin de ce mois. Le château de Laxembourg sera arrangé pour la reine de Naples, qui viendra à Trieste sur une frégate anglaise.

A L L E M A G N E.

Hambourg, le 23 germinal.

Des bruits d'invasion avoient acqui ici assez de consistance pour inquiéter notre sénat, qui les a dénoncés sur-le-champ à Berlin à M. de Schulembourg; celui-ci a répondu officiellement, au nom du roi de Prusse, que la ville de Hambourg importoit trop au corps germanique, en général, & à la Prusse en particulier, pour que S. M. prussienne ne prît l'engagement formel, de voir plutôt bouleverser & détruire ses propres états, qu'envahir la ville de Hambourg.

On construit en Russie deux vaisseaux de 130 canons.

Le gouvernement danois demeure toujours ferme dans le système de neutralité qu'il a embrassé, malgré les sollicitations continuelles & puissantes des Russes & des Anglais. Comme la rareté des bois augmente de jour en jour, & rend sa cherté excessive, on vient d'essayer à Copenhague d'y bâtir des vaisseaux dont la carcasse est de fer. Les essais ont jusqu'à présent fort bien réussi. Le ci-devant marquis Ducrest, émigré français, y construit aussi des vaisseaux de planche. Il est comique de se rappeler qu'il construisoit autrefois à Paris des cabriolets de carton.

Munich, le 24 germinal.

Le comte de Linange, qui, sous feu l'électeur, occupoit une place dans le ministère, a été représenté par la malveillance, comme un homme cupide vendu à l'Autriche; & à raison de cela; comme un objet de la haine des Bavaurois. Des personnes au fait de l'état de sa fortune et de ses raisons, conviennent que son épouse, qui est une fille naturelle de Charles Théodore, lui a apporté en mariage une dot considérable; et que pendant les deux dernières années du règne de ce prince, il a joui d'un traitement de

14 mille florins assignés en partie sur les revenus particuliers de S. A. électoral; mais ces mêmes personnes assurent qu'il n'a pas profité de sa situation pour payer les dettes considérables qu'il avoit avant son mariage; que pendant les dix premières années il est resté sans emploi et sans traitement, et qu'on ne lui a connu aucun rapport, ni direct, ni indirect avec la cour de Vienne. On lui rend aussi la justice qu'il s'est toujours déclaré ennemi des abus, & que convaincu de la nécessité d'une stricte économie dans l'administration des finances de la Bavière; il trouva ses services suffisamment récompensés par une pension de 4 mille florins, que l'électeur regnant lui a laissée.

Stutgard, le 25 germinal.

Des lettres de Lindau, du 21 au soir, confirment que ce jour-là les Autrichiens formèrent une attaque au-dessus du lac de Constance, où tout avoit été tranquille depuis l'attaque de Feldkirch. On disoit à Lindau que les Autrichiens avoient forcé le passage du Rhin à Rheineck, & que l'attaque avoit eu lieu sur sept points différens. (Ces nouvelles ont besoin d'être confirmées par des rapports officiels).

Un maître de poste de la Suabe a été accusé d'être l'auteur de la déroute des autrichiens dans le pays des Grisons, & de la prise du général Auffenberg. Il avoit retenu une estafette envoyée par ce général pour demander de prompts secours. Lorsque la recherche fut faite du retard, le maître de poste accusa son commis; celui-ci rejeta la cause sur le premier. Leur procès fut fait sur l'heure, & ils furent perdus l'un & l'autre.

Rastadt, le 25 germinal.

Hier, les ministres français demandèrent à M. le baron d'Albini s'il recevrait les notes qui lui seroient remises pour la députation. M. d'Albini répondit qu'il accepteroit leurs notes, & les remettrait à la députation; mais qu'il ignoroit si celle-ci pourroit y répondre, attendu le rapport du ministre impérial.

On annonce que sous peu de jours les ministres français remettront une note à la députation.

La légation prussienne a, dit-on, de fréquentes conférences avec les ministres français; et l'on croit qu'il y est question d'un plan de pacification générale.

R E P U B L I Q U E H E L V E T I Q U E.

Lucerne, le 25 germinal.

Toutes les troupes qui composent la colonne mobile formée ici, sont parfaitement exercées. On en détachera demain une partie vers Russwyl, dans notre voisinage, où une petite insurrection vient d'éclater. On en arrêtera les chefs & les tradaira devant une commission militaire.

Il y a trois partis chez les Grisons. L'un tient pour la réunion à la Cisalpine, l'autre veut l'incorporation à l'Helvétie, toutefois à certaines conditions; le troisième, le plus fort est celui qui veut la réunion pure et simple à la république helvétique, c'est ce dernier parti qui l'a emporté.

La réunion est décrétée, on va incessamment la publier dans le pays, & s'occuper de l'organisation des communes.

Dès lettres du quartier-général de Lecourbe portent qu'il se trouve à Zernest dans l'Eugadine. Le 15, l'ennemi alla qua avec une grande supériorité de forces le général Desolles à Santa-Maria. Après un combat sanglant, nos troupes repoussèrent les Autrichiens; mais comme Pennin avoit de la cavalerie, et que nous en manquions; que d'ailleurs les Autrichiens faisoient avancer des forces trop considérables.

nous avons évacué Santa-Maria, et nous avons été prendre une position avantageuse sur les frontières de l'Engadine. Depuis, on a été parfaitement tranquille de part et d'autre. Les divisions Lecourbe et Dessolles restent provisoirement sur la défensive jusqu'à ce que, réunis à la grande armée, elles puissent se porter en avant.

On avoit dit que Massena quitteroit le pays des Grisons, à cause de la disette des vivres : ce bruit est faux. L'armée tiendra sa position jusqu'à ce qu'elle reprenne l'offensive.

REPUBLIQUE BATAVE.

La Haye, le 29 germinal.

Notre gouvernement, d'après le décret du corps législatif, vient de mettre en réquisition tous les bâtimens qui se trouvent dans nos ports. Le ministre de la marine a été autorisé à désigner ceux qui pourront servir aux besoins de la flotte. On ne sait pas encore à quoi ils seront employés.

Le citoyen Lombard (de Langres), envoyé extraordinaire de la république française à Paris, le 19 germinal, au ministre des relations extérieures, une lettre par laquelle il informe le gouvernement batave de la résolution du directoire français, qui étend aux quatre nouveaux départemens réunis la loi qui défend l'introduction des sels étrangers dans le territoire de la république française.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, le 29 germinal.

La nomination du général Massena, au commandement en chef des armées du Danube & de l'Helvétie, a été publiée aujourd'hui à l'ordre. On ignore encore si le général Ferrino gardera le commandement de l'armée helvétique, qui lui a été confié provisoirement. On assure cependant que c'est le général Lecourbe qui sera chargé de ce commandement.

Le général Souham, commandant nos troupes sur la rive droite, a transféré son quartier-général de Kork à Wildstadt. Cette nuit, vers les quatre heures du matin, nos troupes postées sur la Rench & sur l'Acher ont été attaquées à l'improviste par un nombreux corps d'Autrichiens, et forcées, après des prodiges de valeur, de se retirer à Achern. Le général Leval, qui commandoit sur ce point, a de nouveau attaqué l'ennemi ce matin vers les sept heures, & l'a repoussé derrière l'Acher, de manière que nous avons réoccupé les postes de Renchen & d'Achern, & fait en outre quelques prisonniers. Cet après-midi, deux bataillons d'infanterie et un régiment de dragons ont passé le Rhin pour renforcer la colonne du général Leval.

Les Autrichiens se sont beaucoup renforcés du côté de Buhl & d'Oppenaw ; ils ont occupé la route de Rastadt à Offembourg, & celle de Kell à Stolloffen. On croit qu'ils seront délogés de là sous quelques jours.

Le quartier-général du prince Charles, qui avoit été établi à Doneschingen, a été transféré de nouveau à Engen, de là à Stokart, & ensuite à Psubndorff. On assure qu'il va à Bregenz, & que c'est sur ce point que les Autrichiens veulent entreprendre un passage du Rhin pour envahir la république helvétique.

Hier & aujourd'hui, deux demi-brigades sont arrivées ici du Bas-Rhin ; elles viennent de la Hollande & se rendent en Suisse. Elles sont très-bien habillées et d'une belle tenue.

Le citoyen Dubois-Crance, nommé inspecteur de l'infanterie de l'armée du Danube, est attendu ici. Il se trouve en ce moment à Mayence.

Le comte de Metternich est parti de Rastadt à six heures mille & sa suite. Il est arrivé à Stuttgart d'où il s'est mis en route pour Vienne.

PARIS, le 4 floréal.

Sur la Conscription.

Pourquoi se bat-on ? pour s'assurer que la république existe autrement que de nom. Lors de la campagne de Grand-pré, on se battoit pour empêcher l'établissement de la république ; lors de la bataille de Fleurus, on se battoit pour effectuer des déchiremens dans la république ; lors des campagnes d'Italie, on se battoit pour empêcher l'agrandissement de la république. Telle est la gradation. Aujourd'hui les puissances étrangères, trompées par des rapports mensongers, veulent connoître par expérience si l'effervescence nationale, terrible dans ses effets les années précédentes, n'a pas été détruite sans retour par sa première explosion. Mais les rois espèrent que de nouveaux efforts sont impossibles à la France ; ils comptent que des résistances partielles, multipliées par de nouvelles levées de conscrits, rallumeront les torches des discordes civiles. Si les levées s'exécutent avec célérité ; si les Français se rappellent que l'Europe les regarde, & que l'honneur les appelle à venger des revers passagers dus à l'infériorité du nombre, le rameau d'olivier tombe aux pieds du directoire exécutif.

Où seront-elles donc les difficultés de la paix ? L'empire & l'empereur n'ont-ils pas consenti que le Rhin nous servît de limites ? Luxembourg, Mayence, Ehrenbreitstein, ne sont-ils pas d'indestructibles garans de cette adhésion ? Les puissances, même coalisées, souffriraient-elles que la maison d'Autriche conquît sur l'énergie républicaine dix lieues de plus dans cette Italie, objet de son éternelle ambition ? Non, les limites de ces gouvernemens sont tracées par la politique, comme celles de la république le sont par la nature. Nous ne cesserons pas d'être grands pour être gigantesques ; mais nous sentirons tous que si l'humiliation est le plus grand des maux pour des ames libres, il nous faut, sous peine d'être le jouet de l'univers et de la postérité, montrer que les soldats de la liberté sont comme ceux de Cadmus, & que les destinées de tous les trônes doivent être encore une fois pesées par notre modération.

— La classe de littérature & beaux-arts doit présenter à l'institut national, pour remplir une place d'associé dans la section de poésie, les citoyens Demonstier, auteur des lettres à Emilie sur la Mythologie, du Conciliateur, &c. ; Flins, auteur de la Jeune Hortense, &c. ; & Rouget de Lille, auteur de l'Hymne des Marseillais.

— Les perquisitions faites dans les domiciles des nommés Bréant & Laguignieres, ont donné lieu à une découverte considérable de fausses pieces d'un franc vingt centimes (24 sous) & d'une quantité de limaille qui entroit dans la composition de cette fausse monnaie.

— L'exécution des dix-sept chauffeurs condamnés à mort par le premier conseil de guerre de la 17^e division, a eu lieu aujourd'hui. Il y avoit six femmes dans ce nombre.

— On a arrêté à Rennes trois prêtres réfractaires émigrés, & inscrits comme tels. Ils vont être traduits devant le tribunal criminel chargé de les juger conformément à la loi.

— Le village de Weiss, à cinq kilometre de Neuwied, vient d'être presque entièrement dévoré par les flammes. Trois enfans ont péri dans cet horrible incendie. Les habitans de Neuwied se sont empressés de venir au secours des malheureux que ce désastre réduit au désespoir.

— On lit dans une gazette allemande, qu'à mesure qu'il arrivera des Russes en Italie, où ils doivent être seuls, les Autrichiens en sortiront en égal nombre.

— Le marquis de Lucchesini va être nommé président de l'Académie royale de Berlin.

Bulletin des assemblées électorales.

Il y a eu scission dans l'Hérault, l'Assemblée mere a nommé Bonnier, plénipotentiaire à Rastadt; Fournier, président du tribunal criminel; Jouvenne, accusateur public; et Frégéville, général de brigade. Celle scissionnaire, Viennet, ex-député; Malibron.

Dans Vaucluse, l'Assemblée mere, Agricole Moreau et Augier, [d'Orange]. La scissionnaire, Jaquier, député actuel, et Payan, commissaire central.

Celle de la Gironde a nommé Labary, commissaire du directoire près l'administration centrale, & Chollet, membre actuel du conseil des cinq-cents.

Celle de la Loire-Inférieure, Douillard & Pillet, capitaine de vaisseau.

Celle d'Ille & Vilaine, Rallier, membre actuel des anciens.

Celle de la Somme, Delatre, négociant à Abbeville & ex-constituant; Gantoy, ex-député. Elle a aussi nommé au tribunal de cassation, le citoyen Torquet, juge à Amiens. C'est un ancien avocat consultant distingué du parlement de Paris: il fut, au commencement de la révolution, commissaire, dans cette ville, et jurisconsulte très-distingué.

— L'Assemblée électorale de la Dordogne, mere, a nommé Beaupuy, ex-législateur, commissaire du directoire près l'administration centrale; Saint-Rome, commissaire du directoire à Sarlat, Limoges, accusateur public; Lamarque, Gintrac, administrateur du département, Ponterie Escot, ex-législateur; Pigeon, membre du tribunal; Cavaillan, commissaire du directoire près le tribunal; Grand, membre de l'administration centrale; Boyer aîné. La scissionnaire, Beaupuy, Meynard, ex-conventionnel; Malleville, membre actuel des anciens; Dalby, membre actuel des cinq-cents; Prunis, ex-chanoine; Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures; Graud, Pigeon, Galaup, administrateurs; Verdouilh, ex-législateur.

— Les travaux paisibles de l'Assemblée électorale du Rhône, ayant été terminés le 28, il y a eu un repas civique, couronné par des toasts à la souveraineté du peuple, aux nouveaux représentans, aux braves armées de la république, &c.

MINISTÈRE DE LA MARINE.

Le 23 germinal, les citoyens Carpentier, maître canonier, & Robin, aide-canonier, à bord de la canonnière *l'Enflammée*, mouillée au Havre, se sont précipités à la mer, malgré qu'elle fût très-houleuse, & le vent très-frais, pour sauver le fils du citoyen Lahut, négociant au Havre, de l'âge d'environ dix ans, qui étoit tombé par dessus le bord, & ils ont eu le bonheur de le retirer de l'eau, au moment où il alloit être englouti par les flots.

MINISTÈRE DE LA POLICE GÉNÉRALE.

Le royalisme publie dans quelques départemens, notamment dans ceux du Midi, que le gouvernement a donné des ordres pour courir sur les terroristes comme sur des bêtes fauves; que son intention bien prononcée est qu'il n'en existe pas un seul dans un mois. Cette assertion est une calomnie d'autant plus dangereuse que,

dans les contrées méridionales, on range sous la bannière du terrorisme, & ceux qui, pendant les orages révolutionnaires, ont donné dans des écarts, & ceux qui y ont été entraînés par la force des circonstances, & tous les citoyens quelconques fonctionnaires publics & autres qui ont montré un amour constant pour la cause de la liberté.

C'est le fruit d'une malveillance forcée, qui donne ici pour la chose même, le vœu que les satellites du royalisme forment pour le bouleversement de l'ordre social & l'anéantissement des républicains.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 4 floreal

Des citoyens de Marseille adressent au conseil des réclamations contre un arrêté du bureau central de cette commune, qui établit un impôt sur les comestibles.

Cette pétition est renvoyée au directoire.

Le conseil a pris une résolution portant que le citoyen Decréy, l'un de ses membres, est définitivement rayé de la liste des émigrés.

Il a procédé ensuite à la formation par la voie du sort de 22 commissions chacune composée de cinq membres, et chargée d'examiner les procès-verbaux d'élection de cinq départemens. La 22^e, qui aura à examiner les procès-verbaux de sept départemens, est composée de sept membres.

Voici comme cette formation a eu lieu: dans une urne étoient les noms de tous les départemens; dans une autre, ceux de tous les députés; & le président a tiré alternativement cinq billets de l'une & cinq billets de l'autre; ce qui a donné successivement les noms des députés composant chaque commission & des départemens dont ils examineront les procès-verbaux. On a fait ensuite l'appel des noms des députés restés dans l'urne, pour constater qu'aucun d'eux n'avoit été omis.

Nota. Il n'y a pas eu de séance au conseil des anciens.

Bourse du 4 floreal.

Amsterdam..... 61, 62.	Montpellier..... pair 10 j.
Idem cour..... 57 $\frac{3}{4}$, 58 $\frac{3}{4}$.	Rente provis..... 8 f. 75 c.
Hambourg.... 194 $\frac{1}{2}$, 192 $\frac{1}{2}$.	Tiers cons..... 10 f. 50 c.
Madrid..... 14 f.	Bon $\frac{2}{4}$ 1 f. 14 c.
Mad effec..... 10 f. 62 c.	Bon $\frac{3}{4}$ 1 f. 10 c.
Cadix..... 10 f.	Bon $\frac{1}{4}$
Cadix effect.... 14 f. 62 c.	Bon des 6 dern. mois de l'an 6,
Gènes..... 98 $\frac{3}{4}$ à 99, 97.	76 f. 75 c.
Livourne..... 106, 105.	Or fin..... 106 f.
Bâle..... 1 ben., pair.	Ling. d'arg..... 50 f. 75 c.
Lausanne..... $\frac{1}{4}$ p.	Portugaise..... 97 f. 63 c.
Milan..... 53.	Piastre..... 5 f. 48 c.
Geneve.....	Quadruple..... 81 f. 75 c.
Lyon..... pair 15 j.	Ducat d'Hol..... 11 f. 75 c.
Marseille..... pair 10 j.	Guinée..... 25 f. 50 c.
Bordeaux..... pair 15 j.	Souverain..... 35 f. 25 c.
Esprit $\frac{2}{3}$, 385 à 390 f. — Eau-de-vie de Montpellier, 22 deg., 300 f. — Rochelle, 22 d., 310 fr. — Cognac 22 d., 330 f. — Huile d'olive, 1 f. 25 à 35 c. — Café Martin, 3 fr. 45 c. — Café St-Domingue, 3 fr. à 3 fr. 5 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 60 à 70 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 55 à 60 c. — Sucre de Mars., 1 fr. 12 à 15 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 à 80 c. — Coton des Isles, 4 f. 55 c. à 5 f. 10 c. — Sel, 4 f. 75 c. à 5 f.	

A. FRANÇOIS.